

**PROCES VERBAL  
ASSEMBLEE GENERALE  
APE COLLEGE LE CLOS TARDIF  
LE 2 OCTOBRE 2014**

Excusée : Mme Lebrec et Branthonne

L'assemblée générale débute à 20h30 :

Après une présentation succincte de l'APE et un tour de table, la trésorière nous présente le bilan de l'année passée :

I) BILAN FINANCIER 2013 / 2014

FRAIS BANCAIRES	38,4	COTISATIONS	496
ACHAT BRIOCHES	894	VENTES BRIOCHES	2253
CHEQUE CADEAUX	40	INTERETS LIVRET A	108,99
MEZIERES	350	VIREMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE	1850
ARGENT POCHE ANGLETERRE	4,8		
ASSURANCES	159,91		
POT FIN D'ANNEE	3,32		
VOYAGES COLLEGE	2012		
TOTAL DEPENSES	<b>3502,43</b>	TOTAL RECETTES	<b>4707,99</b>

**LE SOLDE DU COMPTE EST à 8693,36 €**

II) ELECTION DU NOUVEAU BUREAU : les membres présents ont élu le nouveau bureau :

**Présidente : Mme Isabelle Cantin**  
**Vice-présidente : Mme Monique Gauthier**  
**Trésorière : Mme Violetta Chauvin**  
**Vice-trésorière : Mme Colin Romaine**  
**Secrétaire : Mme Fanny Alizon**  
**Vice-secrétaire : Mme Céline Branthonne**

Sont élus également membres, Mrs Le Saoût, Lefebvre, Lefevre, Boumsell et Hervé ainsi que Mmes Lenoir, Flouriot, Chenu, Lebrec, Couenne, Delisle et Duguépéroux.

III) Constitution de la liste des parents en vue de l'élection des représentants présents au CA du collège et aux différentes commissions.

Nous pouvons être 7 titulaires et 7 suppléants.

Se sont déclarés titulaires volontaires : Mrs Hervé, Lefebvre et Lefevre, Mmes Delisle, Duguépéroux, Gauthier et Couenne. En suppléants, Mme Alizon et Lenoir ainsi que Mr Boumsell.

#### IV) Présentation des projets pédagogiques et vote du montant des subventions 2014 2015

A l'aide du tableau transmis par Mr Millet, nous listons les différents projets par niveau, en précisant les budgets prévus et le montant que l'APE pourrait leur accorder.

Nous votons à main levée l'attribution d'une **enveloppe globale de 5420 E** : sur les 17 votants, on comptabilise 15 votes favorables et 2 abstentions.

##### Détail des subventions attribuées :

Vieux La Romaine : 250€ \_ Projet lecture cm2/6ème : 200€ \_ Séjour ski : 1670€ \_ Caligraphie : 150€ \_ Voyage Espagne : 2200€ \_ Caen Mémorial : 250€ \_ Caen (latinistes 5/4/3ème) : 100€ + 150€ \_ Mézières : 450€ //

Vu le montant global déjà attribué, l'APE ne sera pas sollicitée pour le voyage en Allemagne ni pour les activités sportives prévues pour les élèves de segpa : kayak, natation, équitation.

L'APE note avec regret que les projets pédagogiques liés à l'histoire, prévus en juin dernier : "lieux de mémoire", n'ont pas pu aboutir faute d'avoir obtenu les subventions demandées.

Concernant le nombre de places limitées que ce soit pour le voyage au ski ou pour le voyage en Espagne, l'APE souhaiterait que chaque cas soit étudié afin que l'argent ne soit pas le motif de non participation à l'un de ces voyages.

#### V) PROCHAINE OPERATION : vente de brioche

Concernant la brioche, nous envisageons cette année de faire 2 distributions :

- le jeudi 20 novembre
- le vendredi 28 novembre

Mmes Alizon, Cantin et Lenoir se retrouveront mercredi 8 octobre à partir de 16h pour préparer le mot et la grille qui seront distribués dans la semaine du 13 au 17 octobre afin que les élèves puissent en vendre pendant les vacances.

Concernant l'organisation, pour le jeudi 20 novembre, se sont positionnés Mmes Couenne et Chauvin, Mmes Flouriot et Duguépéroux (à confirmer) et Mrs Lefevre (le matin) et Lefebvre.

Pour le 28 novembre, Mmes Cantin, Alizon, Colin et Mr Boumsell.

Question : pourrions nous bénéficier du véhicule du collège pour aller chercher les brioches ? (berlingot)

#### **Remerciements aux personnes présentes.**

Fin de la séance à 23h30.